

m'a été remise par M. Vermorel : « 1493, maître Pierre Andrieu, maître d'école, tient une maison basse et moyenne avec jardin, en la rue Saint-Barthélemy, du côté de vent, joignant une petite ruelle, par laquelle on va à la recluserie de Saint-Barthélemy, de vers le soleil couchant. » Je laisse à mes lecteurs le soin de décider si cette ruelle est bien celle qui est qualifiée du nom de Matafelon ? Dans les questions archéologiques, il ne faut pas avoir la foi, et l'on doit accepter ou au moins examiner scrupuleusement les objections faites à la solution d'un problème.

Je vais maintenant exposer le résultat de mes observations. L'entrée principale de la maison Pilata se trouve au n° 4 de la montée Saint-Barthélemy, et n'est séparée de l'hôtel de Milan que par la ruelle de Matafelon. Quand on a traversé la cour qui sépare les deux corps de logis du n° 4, on rencontre un vaste escalier intérieur, et après une ascension de 107 marches, on se trouve au centre d'un petit quadrilatère voûté et éclairé par une lucarne polygonale, recouverte d'une grille en fer. A droite, on aperçoit une porte toujours fermée, que l'on a eu la complaisance de m'ouvrir. Elle sert d'entrée à une longue et étroite nef voûtée, occupée maintenant par une collection d'objets de minéralogie et d'histoire naturelle, rapportés de nos lointaines colonies. Ces restes archéologiques pourraient bien être un souvenir de la chapelle de Saint-Barthélemy, postérieur à celui de la recluserie, qui consistait simplement en un oratoire, voisin de la cellule du reclus. Il fallait nécessairement que cette chapelle eut ensuite une certaine étendue, puisqu'elle servait de lieu de réunion aux Luquois établis à Lyon (1). On peut donc présumer que le susdit quadrilatère voûté conserve seul la mémoire de l'oratoire de la recluserie. En effet, ces oratoires ne devaient avoir, d'après l'abbé Fleury, que dix pieds de largeur

(1) Les Luquois avaient fait bâtir avec *magnificence*, sur les dessins de Michel-Ange une chapelle dans l'église de l'Observance, à côté du grand autel, ce qui prouve que cette colonie étrangère avait très-bien fait ses affaires dans notre ville (Cochard, *Descript. de Lyon*, p. 210.)